

Ville de Brive



Cours de gymnastique à la maison d'enfants juifs de Beaulieu-sur-Dordogne
(Archives du Mémorial de la Shoah)

EXPOSITION

LES JUIFS DE CORRÈZE dans la Shoah

En partenariat avec le Mémorial de la Shoah et le service départemental de l'ONACVG de la Corrèze

DU 7 AVRIL AU 31 MAI 2014

Centre d'études et Musée
Edmond-MICHELET

Exposition « Les Juifs de Corrèze dans la Shoah »

Dossier pédagogique



Sommaire

| | |
|---|----|
| Présentation de l'exposition et informations pratiques..... | 3 |
| Contenu de l'exposition..... | 4 |
| Les Juifs en Corrèze pendant la Seconde Guerre mondiale, une histoire méconnue..... | 5 |
| Présentation du questionnaire pédagogique..... | 7 |
| Questionnaire pédagogique..... | 8 |
| Lexique..... | 13 |
| Réponses..... | 14 |



Présentation de l'exposition

Reprenant et complétant l'exposition « Les Juifs de France dans la Shoah », réalisée en 2012 par l'ONAC et le Mémorial de la Shoah, cette nouvelle exposition apporte un éclairage inédit sur les persécutions qui ont frappé les Juifs en Corrèze entre 1940 et 1944.

Plus de 2 000 Juifs se sont réfugiés en Corrèze pendant la Seconde Guerre mondiale. Victimes de la politique d'exclusion mise en œuvre par le régime de Vichy, et de sa collaboration avec l'Allemagne nazie, les Juifs ont subi, en Corrèze aussi, des rafles et des déportations massives. Celles-ci ont conduit plus de 500 d'entre eux, femmes, hommes et enfants, vers les camps d'extermination nazis.

S'appuyant sur des travaux de recherche récents, l'exposition présente le sort des Juifs de Corrèze en le situant dans le contexte des persécutions qui ont été commises, en France et en Europe, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Présentée dans le cadre des commémorations du 70^e anniversaire de la Résistance, des débarquements, de la libération de la France et de la victoire sur le nazisme, cette exposition a reçu le soutien de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives. Elle a vocation à être présentée à Paris, courant 2014, au sein d'une grande exposition sur l'histoire régionale de la Shoah.

Exposition réalisée en partenariat avec le Mémorial de la Shoah et le service départemental ONACVG de la Corrèze.

Informations pratiques

Exposition présentée du 7 avril au 31 mai 2014

Entrée libre et gratuite

Horaires des visites individuelles

Jusqu'au 30 avril : du lundi au samedi de 13h à 18h

À partir du 1^{er} mai : du lundi au vendredi de 11h à 18h et le samedi de 13h à 18h

Pour les groupes scolaires, les visites sont possibles de 9h à 12h et de 13h à 18h, sur rendez-vous. Le professeur du service éducatif du musée peut accompagner les enseignants pour adapter la visite à la demande.

Centre d'études et musée Edmond-Michelet

4, rue Champanatier – 19100 Brive

Tél : 05 55 74 06 08 / Fax : 05 55 17 09 44

Mél : museemichelet@brive.fr

<http://museemichelet.brive.fr>

Contenu de l'exposition

L'exposition se compose de 25 panneaux qui retracent la persécution des Juifs en France (20 panneaux) et en Corrèze (5 panneaux) depuis la montée de l'antisémitisme en Europe jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les 5 panneaux sur la Corrèze abordent les conditions de vie, la persécution ainsi que la résistance et le sauvetage des Juifs dans le département.

Cette exposition étant itinérante, ses panneaux peuvent être empruntés gratuitement, sur demande.

Panneaux de l'exposition « Juifs de Corrèze dans la Shoah »

- Panneau 1 : Une population en exil
- Panneau 2 : Entre exclusion, contrôle et internement
- Panneau 3 : Dans les filets de la collaboration d'Etat : les rafles d'août 1942 et février 1943
- Panneau 4 : Résistance juive et sauvetage en Corrèze
- Panneau 5 : Un printemps meurtrier

Panneaux de l'exposition « Juifs de France dans la Shoah »

- Panneau 1 : Présentation de l'exposition
- Panneau 2 : Les communautés juives en Europe dans l'entre-deux-guerres
- Panneau 3 : Le régime de Vichy
- Panneau 4 : La législation antisémite
- Panneau 5 : L'internement des Juifs étrangers dans les camps de la zone sud
- Panneau 6 : La multiplication des mesures antijuives
- Panneau 7 : Les rafles commencent
- Panneau 8 : Le tournant de l'année 1942
- Panneau 9 : La déportation
- Panneau 10 : La rafle du Vélodrome d'Hiver, 16 et 17 juillet 1942
- Panneau 11 : Les rafles en zone Sud
- Panneau 12 : Le camp de Drancy
- Panneau 13 : Les camps du Loiret
- Panneau 14 : L'opinion publique face à la persécution des Juifs
- Panneau 15 : Qui savait quoi sur la Solution finale ?
- Panneau 16 : Des Juifs en Résistance
- Panneau 17 : Le sauvetage des enfants
- Panneau 18 : Les persécutions se poursuivent jusqu'à la Libération
- Panneau 19 : La Shoah en France, le bilan
- Panneau 20 : La mémoire de la persécution des Juifs en France

Les Juifs en Corrèze pendant la Seconde Guerre mondiale, une histoire méconnue

Une population en exil

Très peu de Juifs vivaient en Corrèze avant la Seconde Guerre mondiale. Ce sont les circonstances de la guerre, puis de l'occupation du territoire, qui ont amené des populations juives en Corrèze. Arrivés en grand nombre avec d'autres réfugiés lors de l'exode de 1940, les Juifs sont interdits de retour après la signature de l'armistice avec l'Allemagne nazie, et certains se fixent en Corrèze pour la durée de l'Occupation.

Un peu plus de 2 000 Juifs résident en permanence dans le département de la Corrèze entre 1940 et 1944, avec une proportion égale de Juifs français et de Juifs étrangers. Une grande partie d'entre eux habite à Brive mais des Juifs sont présents sur tout le territoire du département.



Groupe de jeunes filles juives à la maison d'enfants des Éclaireurs israélites de France, Beaulieu (Mémorial de la Shoah). Cette maison fut un refuge pour plusieurs dizaines d'adolescents entre 1939 et 1943.

Entre exclusion, contrôle et internement

Victimes des lois antisémites du régime de Vichy d'octobre 1940 et juin 1941, les Juifs français de la zone sud se trouvent mis au ban de la communauté nationale, tandis que les Juifs étrangers sont soumis à des mesures d'internement et de regroupement. Des structures spécifiques sont mises en place afin d'assurer, dans le département de la Corrèze, la surveillance des Juifs étrangers. Les hommes dits « en surnombre dans l'économie nationale » sont intégrés à des Groupements des travailleurs étrangers, dont l'un, à Soudeilles, est composé exclusivement de Juifs. Une résidence payante pour Juifs fortunés est même créée au château du Doux, à Altillac, dont l'administration tire un certain bénéfice.

Avis officiel pour le recensement des Israélites, janvier 1942 (Archives départementales de la Corrèze).
Les opérations de recensement obligatoire permettront à l'administration d'appliquer toutes les mesures antijuives.

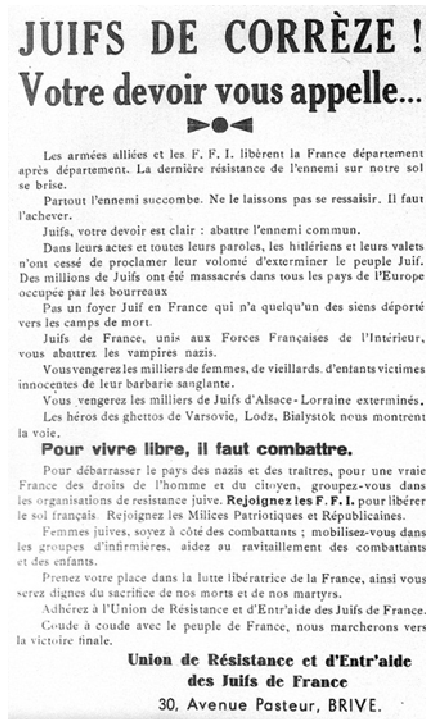


Dans les filets de la collaboration d'État : les rafles d'août 1942 et février 1943

Dans le cadre des accords Oberg-Bousquet, qui prévoient le transfert de 10 000 Juifs étrangers de zone libre en zone occupée, pour y être livrés aux Allemands, des « ramassages » sont organisés en Corrèze au mois d'août 1942 par la préfecture, et effectués par la police et la gendarmerie françaises. Au total, 116 Juifs étrangers raflés en Corrèze et passés par le camp d'internement de Nexon sont envoyés à Drancy, d'où ils repartent presque immédiatement pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Une autre rafle, organisée en février 1943 dans les mêmes conditions, sera suivie de la déportation, à nouveau, de 139 Juifs étrangers en vue de leur extermination.

Résistance juive et sauvetage en Corrèze

Face aux persécutions dont ils sont les victimes, les Juifs trouvent les moyens de s'organiser pour sauver, en priorité, les enfants. Grâce notamment à l'aide dont ils bénéficient au sein de la population, de nombreux Juifs et la plupart des enfants, réussissent à échapper, en Corrèze, à la déportation. La « Sixième », organisation de résistance issue du mouvement des Éclaireurs israélites de France, agit efficacement en Corrèze pour disperser les enfants juifs, en les plaçant dans des familles et des institutions religieuses. À Brive, les opérations de sauvetage bénéficient du concours actif d'Edmond Michelet et de son réseau de résistance, qui aident les Juifs à obtenir des faux papiers et à se cacher.



Tract de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide, Brive, 1944 (Musée de la Résistance nationale). De nombreux Juifs rejoignirent les maquis de Corrèze en 1944 et participèrent aux combats de libération nationale.

Un bilan douloureux, une mémoire lente à émerger

Si le bilan exact des persécutions contre les Juifs entre 1942 et 1944 reste difficile à établir, il est certain que plus de 500 d'entre eux ont été déportés pour des raisons raciales, tandis que plusieurs dizaines ont été froidement exécutés, victimes notamment des opérations de répression menées par une unité de la Wehrmacht, la division Brehmer, au mois d'avril 1944.

Il a fallu plusieurs dizaines d'années pour que la tragédie subie par les Juifs en Corrèze sorte de l'oubli où elle avait été enfouie. Grâce à des travaux d'historiens notamment, et à travers la reconnaissance des « Justes » qui les ont aidés à échapper aux persécutions, le sort des Juifs au niveau local commence à être mieux connu.

Cette part tragique de l'histoire a aussi vocation à prendre place dans la mémoire collective de la Seconde Guerre mondiale en Corrèze.

Présentation du questionnaire pédagogique

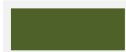
Un questionnaire pédagogique, réalisé par le service éducatif du Centre d'études et musée Edmond-Michelet accompagne l'exposition « les Juifs de Corrèze dans la Shoah ». Son objectif est d'inciter les élèves à interroger activement les documents lors de la visite, afin de favoriser un travail de réflexion et de synthèse sur le thème de la persécution des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

Ce questionnaire a été réalisé à partir de quatre thématiques, correspondant à différentes parties de l'exposition:

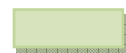
- Des réfugiés pas comme les autres
- Des rafles à la déportation
- Laisser faire ou agir
- Histoire et mémoire de la Shoah

Pour chaque partie, les questions portent d'abord sur le sort des Juifs en Corrèze, et proposent une contextualisation au niveau national.

Les bandeaux de couleur distinguent les questions portant sur la Corrèze et sur la France :



Questions sur les panneaux « Juifs de Corrèze dans la Shoah »



Questions sur les panneaux « Juifs de France dans la Shoah »

Ces quatre thématiques pourront faire l'objet d'un travail en petits groupes qui sera à la fin synthétisé pour être transmis à l'ensemble de la classe. La thématique sur l'histoire et la mémoire de la Shoah peut être étudiée soit par un groupe soit par toute la classe comme synthèse de l'exposition.

Ce dossier permet d'aborder les thématiques de la Résistance, de la déportation, de la persécution et de l'extermination des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

Questionnaire pédagogique

I) Des réfugiés pas comme les autres :

Panneau 1 : Une population en exil / Panneau 2 : Entre exclusion, contrôle et internement.

1. *L'exil*

- a) Quelles circonstances amènent des Juifs à s'installer en Corrèze pendant la Seconde Guerre mondiale ?
- b) Quelle est la conséquence de la signature de l'armistice pour la population juive réfugiée en zone libre ?

Le régime de Vichy (Panneau 3 : « Juifs de France dans la Shoah »)

- a) Dans quelle voie le maréchal Pétain engage-t-il la France vis-à-vis de l'Allemagne nazie ? Quelle rencontre symbolise ce choix politique ?
- b) Que devient le territoire français après la signature de l'armistice ?

2. *Un statut discriminatoire*

- a) Combien y a-t-il de Juifs en Corrèze en 1941-1942 ? Comment le sait-on ?
- b) Que se passe-t-il pour les Juifs de nationalité étrangère réfugiés en Corrèze ? Où sont-ils regroupés ?
- c) Qu'est-ce qu'un GTE, et quelles populations regroupe-t-il ?

Les mesures antijuives (Panneaux 4 à 6 : « Juifs de France dans la Shoah »)

- a) Qui prend des mesures contre les Juifs en France ?
- b) Au début de la Seconde Guerre mondiale, existe-t-il des camps en France ? Où se trouvent-ils et qui y est interné ? Pourquoi y interne-t-on des Juifs étrangers à partir d'octobre 1940 ?
- c) Citez trois mesures qui visent spécifiquement les Juifs.

II) Des rafles à la déportation :

Panneau 3 : Dans les filets de la collaboration d'Etat : les rafles d'août 1942 et février 1943.

1. Les rafles en Corrèze

- a) Quand ont lieu les premières rafles en Corrèze ? Qui se charge de faire la liste des déportés ? Qui a donné l'ordre de ces rafles ?
- b) Quels accords ont permis le transfert des Juifs étrangers en zone occupée ?
- c) Qui se charge des « ramassages » ?
- d) Qui sont les personnes visées par les rafles effectuées en Corrèze en 1942 et 1943 ?
- e) Résumez les étapes de la rafle d'août 1942.

Pendant ce temps en zone occupée (Panneaux 7 à 11 : « Juifs de France dans la Shoah »)

- a) En zone occupée, à partir de quand débutent les rafles ?
- b) La rafle la plus marquante en zone occupée se produit entre le 16 et le 17 juillet 1942. Quel est son nom et pourquoi a-t-elle eu un impact si important sur la population ?
- c) L'année 1942 marque un tournant dans le processus de déportation. Citez trois éléments qui confirment cet énoncé.

2. La déportation des Juifs de Corrèze

- a) En Corrèze, où sont rassemblés les travailleurs étrangers qui vont être déportés ?
- b) Restituez le parcours d'un déporté juif.

Drancy ou l'antichambre de la mort pour les Juifs (Panneaux 5, 8, 12 et 13 : « Juifs de France dans la Shoah »)

- a) Quand le camp de Drancy a-t-il ouvert ses portes ?
- b) Quel fut le rôle de Drancy dans la déportation des Juifs ?
- c) Combien de Juifs ont été déportés à partir de Drancy ?

III) Laisser faire ou agir

Panneau 4 : Résistance juive et sauvetage en Corrèze

1. *L'accueil des enfants Juifs*

- a) En Corrèze, quelles sont les structures d'accueil des enfants Juifs et où se situent-elles ?
- b) A l'occasion de quel évènement le camp d'Ussac est-il devenu une maison de l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants) ?
- c) Quel est le rôle de la « Sixième » dans la résistance ?

Le sort des enfants Juifs durant la guerre (Panneau 17 : « Juifs de France dans la Shoah »)

- a) A partir de 1942, les enfants de moins de 16 ans seront également déportés. En tout, 85% d'entre eux vont échapper à la déportation: grâce à quels moyens cela a-t-il été possible ?

2. *L'aide apportée par la population française*

- a) En Corrèze, citez un acteur important de la résistance juive et de la résistance non-juive.
- b) Qui aide les Juifs à se cacher ?
- c) Par le biais de quel réseau les enfants Juifs de Corrèze vont-ils pouvoir s'enfuir ?

La résistance s'organise (Panneaux 14 à 16 : « Juifs de France dans la Shoah »)

- a) Comment la population française a-t-elle réagi face à ces persécutions ? Quel évènement a été à l'origine de sa protestation ? Peut-on donner une date ? Si oui, laquelle ?
- b) Dès le début de la guerre les Juifs décident d'entrer en résistance. Trouvez des actes et des noms de résistants.
- c) Citez des noms de réseaux de résistance (juifs et non-juifs).

IV) Histoire et mémoire de la Shoah

Panneau 4 : Résistance juive et sauvetage en Corrèze / Panneau 5 : Un printemps meurtrier

1. L'année 1944, période sanglante pour le département

- a) Que se passe-t-il en Corrèze au mois d'avril 1944 ?
- b) Qui est visé par ces arrestations ?
- c) Que deviennent les personnes arrêtées ?

Les derniers moments de la persécution (Panneaux 7, 12 et 18 : « Juifs de France dans la Shoah »)

- a) Quel est le rôle de la Milice ?
- b) En France, jusqu'à quand les persécutions des Juifs ont-elles eu lieu ?
- c) Quand le dernier convoi est-il parti de Drancy pour Auschwitz ?

2. La mémoire de la Shoah en Corrèze

- a) Quel est le nom du titre attribué aux Français qui ont aidé des Juifs durant la guerre ?
- b) Combien de Corrèziens ont obtenu ce titre ?
- c) Combien de Juifs ont été déportés en Corrèze ?
- d) À quoi peut servir la pose d'une plaque comme celle de Meymac ?

Le bilan de la Shoah (Panneaux 19 et 20 : « Juifs de France dans la Shoah »)

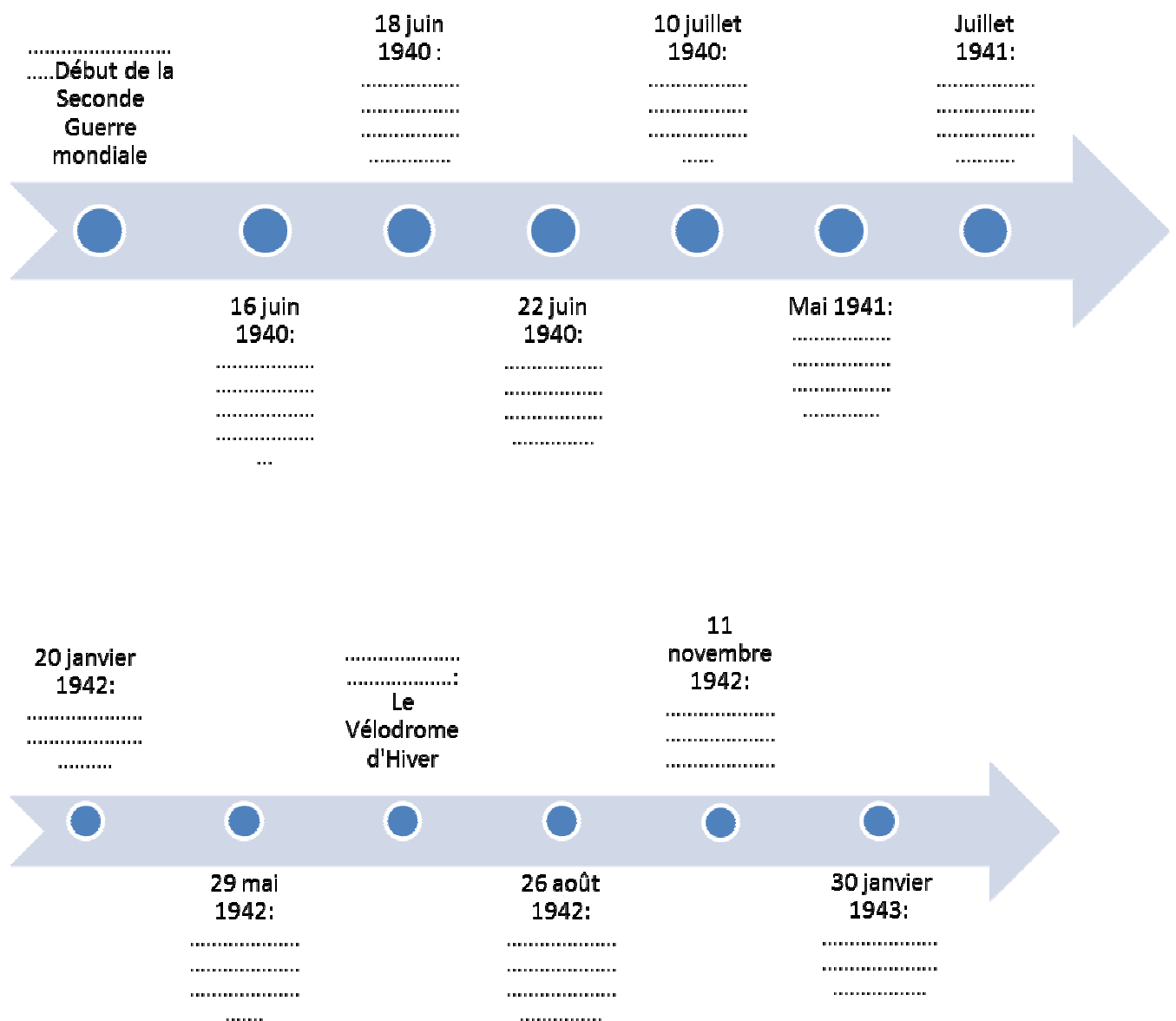
- a) Combien de Juifs ont été déportés de France ?
- b) Combien de Juifs ont été victimes de la Shoah en France ?
- c) La mémoire de la Shoah a été longue à se construire. Indiquez combien de temps il a fallu et résumez ces étapes.
- d) Citez des acteurs de cette mémoire.

Éléments à restituer:

Retrouvez les éléments qui correspondent aux dates et vice versa

Citez 3 dirigeants du régime de Vichy:

Citez des dirigeants du Reich:



Lexique

- **Antisémitisme** : Ce terme désigne l'hostilité à l'encontre du peuple juif, distingué du reste de la société. Ce mot apparaît dans les milieux antijuifs et en Allemagne à la fin du 19^e siècle. Il est utilisé pour la première fois dans un pamphlet de Wilhelm Marr en 1873. Avant cette date, il avait une connotation religieuse et culturelle, et on parlait plutôt d'antijudaïsme. À la fin du 19^e siècle il sert à définir une «race» (notion biologique), d'où l'emploi du mot antisémitisme. Ce terme n'est utilisé que pour le peuple juif.
- **Rafle** : Opération policière d'interpellation. C'est une arrestation massive de population opérée par surprise et souvent au hasard au sein d'une population particulière, ici les Juifs. En France, ces rafles débutent dès 1941 pour la zone occupée (avec trois «vagues» en mai, août et décembre). En 1942, la rafle du Vélodrome d'Hiver va marquer la population. Cette même année, au mois d'août, la zone Sud connaît ses premières rafles.
- **Régime de Vichy** : Nom donné couramment à l'État français, dirigé par le Maréchal Pétain de juillet 1940 à juin 1944, dont le siège se situait à Vichy. Par extension, le « régime de Vichy » désigne le régime de collaboration avec les nazis, qui s'est notamment traduit par l'arrestation de plusieurs dizaines de milliers de Juifs, qui ont été livrés aux Allemands pour être déportés vers les camps d'extermination.
- **Shoah** : Mot hébreu signifiant « catastrophe, désolation, tempête ». Ce terme désigne l'extermination systématique des Juifs d'Europe perpétrée par le régime nazi, qui considérait ce peuple comme un ennemi et une race inférieure. Cette idéologie conduira à l'assassinat de millions de Juifs (fusillades sur le front de l'Est, gazage, travail forcé...) durant la Seconde Guerre mondiale.
Le nom de Shoah a été officialisé le 19 août 1953 par une loi de la Knesset (parlement israélien).
- **Solution finale** : on appelle « solution finale », la décision de supprimer physiquement la population juive vivant sur le continent européen. La volonté de mettre en place la solution finale est née en 1941 dans l'esprit des principaux dirigeants du Reich. Cette question est discutée et entérinée lors de la conférence de Wannsee près de Berlin, le 20 janvier 1942, au cours de laquelle les nazis mettent au point les modalités techniques de ce qu'ils appellent la Solution finale.

Réponses

I) Des réfugiés pas comme les autres :

1. L'exil

- a) La débâcle de mai et juin 1940, l'avancée des troupes allemandes sur Paris ainsi que l'expulsion de Juifs d'Alsace-Moselle les poussent à fuir le nord de la France.
- b) La population juive se retrouve contrainte de rester dans le sud, car il lui est interdit de franchir la ligne de démarcation et de retourner en zone occupée.

Le régime de Vichy

- a) La France est engagée dans la collaboration d'Etat vis-à-vis de l'Allemagne. La rencontre qui symbolise ce choix est celle du 24 octobre 1940 à Montoire entre Hitler et le maréchal Pétain.
- b) La France est partagée en différentes zones : la zone occupée au nord, la zone dite « libre » au sud ; l'Alsace-Moselle est annexée par l'Allemagne et le Nord-Pas-de-Calais est rattaché au gouvernement militaire de Bruxelles.

2. Un statut discriminatoire

- a) Il y a environ 2000 Juifs en Corrèze entre 1941 et 1942. Ce sont les recensements organisés par la préfecture qui permettent de le savoir
- b) Les Juifs de nationalité étrangère sont mis à l'écart et regroupés dans les GTE (pour ceux qui peuvent travailler) notamment à Soudeilles en Haute Corrèze, dans les centres d'accueil du service social des étrangers (SSE) ou encore au château du Doux (Atiliac). De nombreuses familles sont également assignées à résidence dans diverses villes de la Corrèze.
- c) Un GTE est un groupement de travailleur étrangers. Y sont affectés des Juifs étrangers, des républicains espagnols et d'une manière générale les hommes étrangers dits « en surnombre dans l'économie nationale » et en âge de travailler.

Les mesures antijuives

- a) Les autorités d'occupation allemandes tout comme le régime de Vichy prennent des mesures contre les Juifs. Les premières ordonnances allemandes datent du 27 septembre 1940, tandis que le premier statut des Juifs est édicté par le régime de Vichy dès le 3 octobre 1940.
- b) Il existe des camps d'internement en France avant le début de la guerre. Ceux-ci se situent dans le sud de la France, notamment à Gurs (Pyrénées Atlantiques) et aux Milles (Bouches du Rhône). On y trouve les personnes considérées comme dangereuses pour la défense nationale ou la sécurité publique. Ce sont le plus souvent des étrangers qui ont fui leur pays comme des Républicains espagnols, ou des ressortissants autrichiens et allemands opposés au nazisme. A partir d'octobre 1940, on interne des Juifs étrangers dans le but de les exclure de la société mais aussi afin de pouvoir mieux les contrôler.
- c) Parmi les mesures qui visent spécifiquement les Juifs : l'aryanisation de leurs biens, le port de l'étoile jaune en zone occupée, l'internement des Juifs étrangers, l'interdiction d'exercer une activité professionnelle, le recensement, l'interdiction d'accès aux lieux publics...

II) Des rafles à la déportation

1. Les rafles en Corrèze

- a) Les premières rafles en Corrèze ont lieu entre le 18 et le 26 août 1942. C'est le préfet qui se charge de dresser la liste des personnes pouvant être « transférées en zone occupée », sur l'ordre du secrétaire général de la police de Vichy (donné le 5 août 1942).
- b) Les accords Oberg-Bousquet, discutés dès le mois de juillet 1942, prévoient le transfert de 10000 juifs étrangers en zone occupée.
- c) La police et la gendarmerie françaises se chargent d'effectuer les rafles, qui sont appelées des « ramassages » par l'administration.
- d) Les personnes visées par ces rafles sont : les travailleurs juifs étrangers et leurs familles, les adolescents du centre scout de Beaulieu.
- e) Deux vagues d'arrestations ont lieu en Corrèze entre le 18 et le 26 août 1942. Dans un premier temps, des travailleurs juifs étrangers sont rassemblés au camp d'Auchères, pour être transférés le 23 août vers Drancy. Le 26 août, d'autres travailleurs étrangers et des membres de leurs familles sont arrêtés et rassemblés à Égletons. De là, ils partent pour le camp d'internement de Nexon où ils sont rassemblés avec les autres personnes arrêtées dans la région, avant de rejoindre le camp de Drancy.

Pendant ce temps en zone occupée

- a) La première rafle en zone occupée débute le 14 mai 1941 (rafle du « billet vert »).
- b) La rafle du 16-17 juillet 1942 est la rafle du Vélodrome d'hiver. Celle-ci marqua les esprits par son caractère massif, car, cette fois-ci, ce n'étaient pas seulement les hommes qui étaient arrêtés mais des familles entières.
- c) L'année 1942 marque un tournant dans la déportation des Juifs : en janvier 1942, la conférence de Wannsee entérine la décision prise par les nazis d'exterminer des Juifs d'Europe ; à l'été 1942, des arrestations massives de Juifs en France sont organisées dans la zone occupée et dans la zone libre ; les premiers convois à destination des camps d'extermination partent de Drancy.

2. La déportation des Juifs de Corrèze

- a) Les travailleurs qui vont être déportés sont rassemblés au camp d'Auchères et à l'École nationale professionnelle d'Égletons.
- b) Parcours d'un déporté juif : arrestation, regroupement dans un camp du département, transfert par train ou par camion au camp d'internement de Nexon, puis celui de Drancy où il pourra rester quelque temps avant d'être envoyé le plus souvent dans le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Drancy ou l'antichambre de la mort pour les Juifs

- a) Le camp de Drancy ouvre ses portes le 20 août 1941.
- b) A l'ouverture du camp de Drancy celui-ci était un lieu d'internement. À partir de 1942, le camp devient également un camp de transit pour la majorité des Juifs en direction des camps de la mort et plus particulièrement Auschwitz-Birkenau. On appelle Drancy l'antichambre de la mort.
- c) Environ 63 000 Juifs ont été déportés à partir de Drancy, entre le 22 juin 1942 et le 17 août 1944.

III) Laisser faire ou agir

1. *L'accueil des enfants Juifs*

- a) Les différentes structures d'accueil pour les enfants sont la maison de l'OSE (Œuvre de secours aux enfants) à Ussac et la colonie scout de Beaulieu.
- b) Le camp d'Ussac est devenu une maison de l'OSE lors des rafles d'août 1942 car certains enfants se sont retrouvés sans famille.
- c) La « Sixième », organisation de résistance des Éclaireurs israélites de France, réalise des faux papiers pour les adolescents juifs, qu'elle place dans des familles ou des institutions religieuses et qu'elle aide à franchir la frontière (vers l'Espagne et la Suisse).

Le sort des enfants Juifs durant la guerre

- a) Plus de 85% des enfants juifs vont être sauvés grâce aux organisations de résistance juive et à l'aide de la population française.

2. *L'aide apportée par la population française*

- a) Acteurs de la résistance juive et non-juive : le rabbin David Feuerwerker et Edmond Michelet.
- b) Les juifs obtiennent l'aide des populations locales, de certains réseaux de résistants ou encore d'institutions religieuses.
- c) Les enfants Juifs de Corrèze vont pouvoir s'enfuir grâce au réseau Garel.

La résistance s'organise

- a) La réaction de la population française face à ces persécutions est, dans un premier temps, l'indifférence, encouragée par une propagande haineuse à l'égard des Juifs. Dans un second temps, à l'été 1942, le port de l'étoile jaune et les grandes rafles visant des familles interpellent la population et provoquent des protestations marquées.
- b) Raymond Samuel, Henri Dorfsman, Gilbert Grandval / Sabotage de la ligne de train Bordeaux-Toulouse, explosions de ponts.
- c) Réseaux et d'organisations de résistance (juifs et non juifs : Service social des jeunes, Éclaireurs israélites de France, mouvements sionistes, Armée Juive, réseau Garel / Combat, FTP (francs- tireurs et partisans), Libération.

IV) Histoire et mémoire de la Shoah

1. L'année 1944 : période sanglante pour le département

- a) Au mois d'avril 1944 une division de la Wehrmacht mène de brutales opérations de répression, qui conduisent à de nombreuses arrestations ainsi qu'à des exécutions dans tout le département. Le 19 avril, au moins 60 Juifs sont déportés à partir de Meymac suite à une attaque contre des soldats allemands.
- b) Tous les Juifs sont visés par ces arrestations.
- c) Les femmes et les enfants sont arrêtés puis déportés tandis que les hommes sont parfois exécutés sur place.

Les derniers moments de la persécution

- a) La Milice a pour rôle de suppléer les forces de l'ordre pour combattre la Résistance et aussi participer à la persécution des Juifs. Créée par Pierre Laval le 30 janvier 1943, elle est dirigée par Joseph Darnand.
- b) Les persécutions des Juifs ont lieu jusqu'à la Libération.
- c) Le dernier convoi en partance de Drancy pour Auschwitz a lieu le 17 août 1944.

2. La mémoire de la Shoah en Corrèze

- a) Le nom du titre attribué aux Français ayant aidé les Juifs durant la Seconde Guerre mondiale est celui de «Juste parmi les Nations».
- b) 49 Corrèziens ont obtenu ce titre.
- c) Plus de 500 Juifs ont été déportés de Corrèze.
- d) La pose d'une plaque comme celle de Meymac contribue à la reconnaissance de ce crime, rend hommage aux victimes et inscrit l'évènement dans la mémoire collective.

Le bilan de la Shoah

- a) 76 000 Juifs ont été déportés de France.
- b) 80 000 Juifs ont été victimes de la Shoah en France.
- c) Il a fallu environ 50 ans à la mémoire de la Shoah pour se construire. Différentes étapes ont permis cette reconnaissance de la Shoah: création d'associations pour les survivants ou les familles victimes de la Shoah, élaboration d'un Mémorial pour le juif inconnu qui deviendra par la suite le Mémorial de la Shoah, reconnaissance par Jacques Chirac en 1995 de la responsabilité de la France dans la persécution des Juifs.
- d) Serge et Beate Klarsfeld, Simone Veil, Claude Lanzmann.

Éléments à restituer:

Dirigeants du régime de Vichy: le Maréchal Pétain, Pierre Laval, René Bousquet, Raphaël Alibert, Xavier Vallat, Louis Darquier de Pellequoix.

Dirigeants du Reich: Hitler, Reinhard Heydrich, Himmler, Göring, Karl Oberg.

- 1^{er} septembre 1939 : Début de la Seconde Guerre mondiale
- 16 juin 1940 : Arrivée du maréchal Pétain au pouvoir
- 18 juin 1940 : appel du général de Gaulle depuis Londres
- 22 juin 1940 : signature de l'Armistice
- 10 juillet 1940 : mise en place du régime de Vichy
- Mai 1941 : début des rafles en zone occupée
- Juillet 1941 : loi sur l'aryanisation des biens des Juifs
- 29 mai 1942 : obligation du port de l'étoile jaune en zone occupée
- 20 janvier 1942 : conférence de Wannsee sur la Solution finale
- 16-17 juillet 1942 : rafle du Vélodrome d'hiver
- 26 août 1942 : début des rafles en zone sud
- 11 novembre 1942 : invasion de la zone sud par les Allemands
- 30 janvier 1943 : création de la Milice.

Centre d'études et musée Edmond-Michelet

Dossier pédagogique réalisé par Emma Chanteloube,
sous la direction de Gilbert Beaubatie et David Marmonier

